Trente-deuxième Année. — N° 149 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. DIMANCHE 29 MAI 1887

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienn 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 28 MAI 1887

LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE SOCIALE
A PARIS

La Société d'économie sociale, fondée par l'illustre Le Play et présidée par M. G. Picot, connu par ses beaux travaux économiques, vient de tenir sa réunion annuelle.

Dans la première séance M. Jules Simon s'est élevé avec éloquence contre le *surmenage intellectuel*, que dénonçait, à la tribune du Palais-Bourbon, l'évêque d'Angers, et contre lequel, depuis trois mois, la presse de toute nuance mène une campagne plus ardente que fructueuse. La manie des diplômes persiste et les programmes sont toujours de plus en plus chargés. Puisse la parole de M. Jules Simon être entendue de ce conseil de l'instruction publique qui a seul qualité pour imposer des réformes aux ministres éphémères qui occupent le fauteuil du grand-maître de l'Université de France.

Emmagasiner des formules, apprendre des faits et des dates, meubler les compartiments de son cerveau d'innombrables fiches, selon l'expression de M. Taine, cela serait bien si, en même temps, on disait à l'enfant qu'on fournit des matériaux à son *intelligence*, et si on l'habituait à les mettre en œuvre. Mais il n'en est rien ; on le prépare à l'examen et non à la vie, et on fatigue sa mémoire sans cultiver son esprit.

Un des plus sérieux griefs que suscite ce surmenage, c'est le dégoût qu'il inspire pour l'étude à la plupart de ceux qui ont passé sur les bancs de l'école. Dès qu'il a fini ses classes, l'adolescent ferme ses livres et ce n'est qu'avec effroi qu'il reporte sa pensée sur ces chefs-d'œuvres de l'esprit humain qu'on appelle les *classiques* et qui ont été un des tourments de son enfance. Il n'en était pas de même il y a deux siècles.

Familiarisés par une pratique longue mais modérée avec les grands écrivains d'Athènes et de Rome, les jeunes gens gardaient un bon souvenir d'Homère et de Virgile et faisaient une place d'honneur dans leur bibliothèque usuelle à ces amis de leur jeunesse. Aujourd'hui, on se rappelle qu'on a appris par cœur en un mois, un chant de l'Iliade, ou que l'on a copié, un jour de punition, tout un chant de Virgile : c'est une impression de fatigue ou d'ennui qui reste dans l'esprit et le domine, et les beaux vers ont perdu tout leur charme en prenant la forme d'une leçon.

M. G. Picot a entretenu la réunion d'un sujet plus brûlant encore que celui de M. J. Simon a traité. *C'est en vain*, a dit M. Picot, que l'on voudrait lutter contre la démocratie: elle est la loi du jour, elle s'impose ; il faut vivre avec elle, ou disparaître.

M. Picot a raison : il faut s'accomoder de la démocratie, et pour désagréable que soit cette vérité par elle-même, elle n'en est pas moins incontestable. On ne remonte pas un courant de cette puissance: tout au plus peut-on le diriger, et il y faudrait une habilité, une souplesse, une constance qui manquent trop souvent aux classes dirigeantes.

Jusqu'ici, d'ailleurs, nous n'avons guère vu que les inconvénients de la démocratie et ses abus : c'est une force à l'état de nature et non une force disciplinée : elle tient plus de la tempête qui brise le mat, que de la brise qui enfle la voile.

Mais ces abus peuvent et doivent être réprimés, et le jour où les classes instruites se mettront résolument à la tête du mouvement démocratique elles substitueront l'évolution pacifique aux violences révolutionnaires.

Jusqu'ici on s'est plus attaché à retarder la marche du courant qu'à la diriger, et on a laissé cette direction à cette classe de politiciens qui a un intérêt direct aux changements brusques. C'est un tort. Sans avoir dans le bon sens populaire cette foi aveugle que professe M. Chamberlain en Angleterre, ou M. Clémenceau en France, on peut cependant se dire que l'humanité, dans son ensemble est toujours la même et qu'il faudra des chefs à l'Etat démocratique, comme il en a fallu à la tribu ou à la cité antique. Le principe d'autorité ne disparaîtra pas, il se transformera, et la sagesse sociale consiste aujourd'hui à pressentir et à préparer ces transformations nécessaires.

Lord Salisbury, parlant à Londres, quelques heures avant que M. Picot parla à Paris, disait aux conservateurs anglais que leur infériorité électorale tient à ce qu'il ne savent pas s'organiser aussi bien que les radicaux.

Les conservateurs français peuvent prendre leur part de ces conseils de lord Salisbury. Ils ont, eux aussi, laissé la démocratie s'organiser en dehors d'eux et c'est pour cela qu'elle s'est organisée contre eux. Qu'ils suivent les sages avis de Le Play et de M. Picot, et ils regagneront vite le terrain perdu.

M. Léon Say franc-maçon

On lit dans la *Petite Guerre* :

« Un de nos amis nous informe que le journal *Seine-et-Oise illustré*, dans son numéro du 9 mai, a donné un démenti à la *Petite Guerre*, qui, le 1er mai (n° 44), a fait figurer M. Léon Say, sénateur de Seine-et-Oise, ancien ministre, dans la liste des hommes politiques francs-maçons. »

Voici notre réponse au *Seine-et-Oise illustré* :

« Nous comprenons que M. Léon Say, républicain qui se qualifie de conservateur, trouve désagréables nos révélations le concernant ; nous ne sommes nullement étonné de voir un journal à ses ordres nier ce que nous avons affirmé et ce que nous affirmons encore. On connaît le proverbe : « Tout mauvais cas est niable. »

» Seulement, il importe que nos contradicteurs sachent bien que nous n'avançons rien à la légère. Comme nous ne pouvons pas, sous peine de nuire à l'intérêt de notre journal, encombrer nos colonnes de documents établissant l'affiliation maçonnique de chacun des personnages que nous signalons, nous nous bornons à inscrire leurs noms: mais que ceci soit dit une fois pour toutes, nous n'en avons pas moins toutes preuves en mains.

» *Nous n'acceptons donc aucun démenti.*

» Que M. Léon Say nous fasse dire, par ses gazettes officieuses, qu'il a cessé de fréquenter les Loges, soit, nous n'y contredirons pas; mais qu'on ne vienne pas déclarer qu'il n'a jamais été franc-maçon.

» Nier ainsi, c'est nous obliger à donner la preuve de notre affirmation.

» Or, la preuve, la voici :

» *M. Léon Say figure, comme franc-maçon actif, dont la Maçonnerie se glorifie, dans le* BULLETIN OFFICIEL DE LA GRANDE LOGE SYMBOLIQUE DE PARIS, *numéro de mars 1881. Or, ce bulletin, pour être un document secret, n'en est pas moins de la plus rigoureuse authenticité.*

» Au surplus, puisqu'on a nié l'affiliation maçonnique de M. Léon Say, nous avons le devoir d'ajouter de nouveaux renseignements à ceux que nous avons donnés :

» L'auteur du démenti (que nous n'acceptons pas) est M. Adrien Lannes de Montebello, neveu de M. Leon Say. Or, M. Adrien Lannes de Montebello est, comme on va le voir, de famille essentiellement maçonnique. En effet dans l'*Annuaire universel de toutes les obédiences de la F... M... française et étrangère*, 4e année, 5868-5869, nous trouvons les deux inscriptions suivantes qui intéresseront fort, nous n'en doutons pas, le *Seine-et-l'Oise illustré* : « Page 196. — F. Lannes de Montebello, capitaine au 3e régiment de tirailleurs indigènes, membre de la loge *Le Globe* orient de Vincennes.

» Page 85. — F.·. comte de Montebello, rue de la Baume, 31, membre de la Loge *Les Disciples de Memphis*, orient de Paris. »

» En voilà assez. Nous maintenons donc M. Léon Say sur notre liste. S'il tient à en être effacé, il n'a qu'une chose à faire : envoyer sa démission nette et catégorique à la Grande Loge symbolique de Paris. — LÉON TAXIL.

LETTRE DE PARIS
(D'un correspondant spécial)

Paris, 27 mai.

La démarche faite, hier, par les présidents des trois groupes de gauche du Sénat, auprès de M. Grévy, pour lui demander de ne pas admettre le général Boulanger dans la nouvelle combinaison ministérielle, quelle qu'elle fût, parait avoir fait, pour la solution de la crise, plus que tout ce qui aurait été tenté jusqu'à présent. Elle a donné à la résistance du président de la République un point d'appui, elle a déterminé un nouveau refus de M. de Freycinet, qui voulait, moyennant certaines garanties de personne, introduire le général Boulanger dans sa combinaison ; enfin, elle a obligé le chef de l'Etat à choisir entre la dissolution et la formation d'un cabinet ayant l'axe de sa politique dans l'union des gauches.

En effet, après une conversation de quelques instants avec MM. Devès et Rouvier, tous deux mandés ce matin à l'Elysée, M. Jules Grevy s'est décidé, sur le refus de l'honorable sénateur du Cantal, de se charger de la formation du nouveau cabinet, d'en charger M. Rouvier, qui a accepté, sous la condition d'avoir une entière liberté d'action, et qui compte aboutir favorablement d'ici à 48 heures.

Comme on croit savoir que le Président de la commission du budget avait sa liste toute prête, on ne met pas en doute qu'il ne réussisse, à moins de quelque autre mission parallèle donnée par M. Jules Grévy.

Voici, du reste, la liste en question qui circule à la Bourse aussi bien que dans tous les bureaux de rédaction de journaux :

M. Rouvier aux finances.
M. Flourens aux affaires étrangères.
Le général Saussier à la guerre.
L'amiral Jaurès à la marine.
M. Fallières à l'intérieur.
M. Spuller à la Justice.
M. Casimir Périer à l'instruction publique.
M. Etienne aux travaux publics.
M. Prevet à l'agriculture.
M. Granet aux postes et télégraphes.
M. Lockroy au Commerce.

Dans le cas où MM. Granet et Lockroy refuseraient, il seraient remplacés par MM. Peytral et Bizarelli.

Sur d'autres listes, c'est M. Devès qui a le portefeuille de la justice, le général Thomassin qui a la guerre, M. Raynal qui a l'intérieur et M. Spuller l'instruction publique.

La Bourse, qui considère le ministère Rouvier, comme un ministère purement budgétaire, exclusif de toute expérience financière, n'a pas fait un mauvais accueil à la combinaison.

Quant au Palais Bourbon, elle y détermine une agitation extrême parmi les radicaux, qui affectent de considérer la dissolution comme la seule solution possible.

La dissolution, dit-on, est, il est vrai, un saut dans l'inconnu, mais le danger de l'inconnu vaut encore mieux que l'impuissance du connu.

Au fond, il y a lieu de supposer que, si l'on prenait les radicaux au mot, ils seraient bien attrapés. Combien y en a-t-il, en effet, en dehors de Paris et de quelques centres exceptionnels, qui seraient certains de revenir au Palais-Bourbon ?

Quoiqu'il en soit, voilà l'extrême gauche mise en quarantaine. Aussi ne pardonnera-t-elle pas de longtemps à M. Jules Grévy, non pas seulement de n'avoir pas voulu tenter l'expérience d'un ministère Clémenceau, mais de n'avoir pas même consulté son leader.

M. Rane confesse hautement ce matin qu'à la place de M. Grévy il eut fait l'essai d'un cabinet Clémenceau, sans doute parce qu'après cette expérience c'en eût été fait du personnage. Assurément le tour eût été bien joué, mais M. Rane oublie que lorsqu'on est chef de l'Etat, on ne s'amuse pas à des niches pareilles, surtout quand elle pourraient tourner à la Révolution. Est-ce que, d'ailleurs, l'éventualité d'un coup d'Etat et la nécessité d'une dictature ne sont pas publiquement discutés tous les jours dans les feuilles intransigeantes?

Les journaux de gauche du soir, sont, en majorité, peu sympathiques à la perspective d'un cabinet Rouvier, tel que la liste en est publiée. Il paraîtrait aussi qu'au sein de l'Union des gauches, en vue de protester contre la politique actuelle du groupe, un certain nombre de membres seraient decidés à provoquer la formation d'un groupe dissident qui prendrait le nom de groupe Gambetta. Ce qui est, en tous cas, certain, c'est que, jusqu'à présent, deux membres seulement, MM. Boissy d'Anglas et Francis Laure ont donné leur démission de membres de l'Union des gauches, à cause de la politique suivie par ce groupe depuis la crise ministérielle.

Ces polémiques, qui vont aller en s'accentuant, ne profiteront certainement pas à la concentration républicaine, bien au contraire. Aussi le Cabinet opportuniste de M. Rouvier, fortement menacé, avant même d'être constitué, ne semble-t-il pas généralement destiné à fournir une longue carrière. Prenez-y garde, aurait dit tout à l'heure le président de la commission du budget à deux de ses collègues de l'extrême-gauche : Après moi, la *dissolution !*

La Bourse a été mal impressionnée au début ; quand elle a connu le refus de M. de Freycinet de former le nouveau ministère, elle a baissé de 30 centimes, puis quand elle a appris la combinaison Rouvier, elle a repris de 10 centimes. Le mouvement de hausse a été alors arrêté par le bruit de la démission de M. Jules Grévy mis en circulation par les vendeurs. Cependant, après Bourse, il s'est produit une nouvelle reprise qui limite la baisse à 17 centimes sur hier.

UN MINISTÈRE ROUVIER
HISTOIRE DE LA CRISE

Sous ce titre, la *France*, qui a toujours été considérée comme le journal ayant l'oreille de M. de Freycinet, publie, vendredi soir, un long article, où les opportunistes sont représentés comme les auteurs du prolongement de la crise. En voici les principaux passages :

« Jeudi, M. de Freycinet ayant déclaré qu'il ne pouvait former qu'un cabinet dans lequel l'élément modéré et l'élément radical se feraient équilibre et, qu'à son avis, il ne convenait pas d'éliminer le général Boulanger, MM. Jules Ferry et Raynal s'élevèrent avec la dernière énergie, contre cette proposition.

» Nos amis, dirent-ils, ne prêteront jamais leur concours à un ministère dont le général Boulanger fera partie. Si un pareil ministère se forme, nous le combattrons immédiatement de toutes nos forces.

» La discussion en vint, à un moment donné, à un tel point de violence de la part des opportunistes que l'un de ces messieurs prit directement à partie le Président de la République lui rappelant des opinions qu'il aurait, affirmait-il, exprimées il y a deux ou trois mois.

» Dans ces conditions, il était évident que l'accord ne pouvait se faire ; aussi M. de Freycinet manifesta-t-il l'intention de ne pas poursuivre ses négociations.

« — Vous voulez, aurait-il dit à MM. Jules Ferry et Raynal, que je forme un cabinet, mais je n'en ai aucune envie. Dans tous les cas, si je faisais un cabinet, ce serait pour appliquer ma politique et non la vôtre.

» MM. Devès et Rouvier appuyèrent la manière de voir de M. de Freycinet et furent d'avis, eux aussi, qu'il n'y avait de possible qu'un cabinet dans lequel toutes les fractions de la majorité seraient représentées.

» M. de Freycinet accepta néanmoins, sur la prière du président de la République, de continuer pendant l'après-midi d'hier son travail d'information et de ne donner sa réponse définitive que dans la soirée.

» Il reçut successivement chez lui, rue de la Faisanderie, MM. Ribot, Spuller, Devès, Rouvier, Fallières, l'amiral Jaurès, etc.

» Aux offres qu'il fit à M. Fallières, celui-ci répondit par un refus basé sur la présence du général Boulanger et de MM. Lockroy et Granet dans la combinaison.

» Nous croyons savoir cependant que le même M. Fallières avait promis deux jours auparavant, au président de la République, d'entrer dans un cabinet avec ou sans le général Boulanger. L'intention de faire échouer toute combinaison de concentration républicaine était donc bien établie.

» A trois heures, le bruit s'étant répandu dans les couloirs de la Chambre que la combinaison Freycinet allait aboutir avec le général Boulanger et MM. Lockroy et Granet ; M. Jules Ferry se décida à faire intervenir les groupes du Sénat.

» Il se rendit immédiatement au Luxembourg et fit convoquer secrètement les bureaux des trois groupes republicains.

» Ceux-ci donnèrent mandat à leurs présidents de se rendre à l'Elysée et rue de la Faisanderie pour faire savoir à MM. Jules Grévy et de Freycinet que le maintien du général Boulanger à la guerre serait désagréable au Sénat.

» En présence de cette démarche, M. de Freycinet mit fin à ses négociations et en avisa par lettre le président de la République.

» Il reste donc démontré qu'une coterie de vingt-cinq députés ou sénateurs, évoluant sous l'inspiration directe de M. Jules Ferry, empêche toute combinaison ministérielle d'aboutir et arrête le fonctionnement de la vie parlementaire.

» Cette attitude de Jules Ferry et de ses amis soulève dans les couloirs de la Chambre et principalement parmi les trois quarts des membres de l'Union des gauches une désapprobation générale.

» On dit même qu'un nouveau groupe serait sur le point de se former sous le titre de : Groupe Cambetta et rallierait beaucoup d'opportunistes. »

DEUX DÉMISSIONS

La lettre suivante a été communiquée aujourd'hui à plusieurs journaux :

« Paris, 26 mai 1887.

» Monsieur le président et cher collègue,

» J'ai l'honneur de vous adresser ma démission de membre de l'Union des Gauches.

» Je prends une telle détermination avec d'autant plus de regret que je professe pour votre personne des sentiments d'amitié sincère.

» Mais il m'est impossible de continuer à faire plus longtemps partie d'un groupe avec la majorité duquel je ne puis plus marcher.

» Agréez, monsieur le président et cher collègue, l'expression de ma haute considération.

» F. BOISSY D'ANGLAS, *député de l'Ardèche.* »

La lettre suivante a été également adressée à M. Raynal, président de l'Union des gauches :

« La politique que vient d'inaugurer le groupe présidé par vous étant en desaccord avec mon programme électoral (stabilité ministérielle) et me paraissant impossible à suivre plus longtemps, j'ai le regret de vous donner ma démission de membre de l'Union des gauches.

» Agréez, monsieur le président, l'assurance de ma haute considération.

» FRANCIS LAUR, *député de la Loire.* »

RÉUNION DE LA GAUCHE RADICALE

Paris, 27 mai. — La gauche radicale a tenu une nouvelle séance au cours de laquelle M. Herisson a proposé un ordre du jour ainsi conçu :

« La gauche radicale déclare qu'elle appuiera tout ministere qui affirmera vouloir réaliser des réformes fiscales et administratives et combattra l'ajournement de la loi militaire.

Mais cet ordre du jour a été trouvé inutile et en tout cas insuffisant. 1° Inutile parce qu'il ne fait que reproduire, en l'atténuant, la résolution votée dans la dernière réunion, résolution tendant à interpeller le nouveau ministère le lendemain de sa constitution.

2° Insuffisant car, en exigeant des réformes sans les préciser, on ne fait qu'entretenir l'équivoque. Quant à la loi militaire il faut que le nouveau ministère non seulement ne demande pas l'ajournement mais encore soutienne le principe du projet du général Boulanger.

L'ordre du jour de M. Hérisson a donc été repoussé. M. Trystram a déclaré, sans faire partager sa conviction, que la concentration républicaine lui semblait encore possible, et, sur cette parole encourageante, le groupe s'est séparé en maintenant sa précédente résolution.

LE GÉNÉRAL BOULANGER

Paris, 27 mai. — Le bruit a couru dans les couloirs, que des démarches seraient faites, au nom de M. Rouvier, auprès du général Boulanger, en vue de l'amener à déclarer publiquement, que, du moment que son nom était un embarras pour la République, il est décidé à se retirer de la vie politique.

C'est, du reste, ajoute-t-on, ce que le ministre de la guerre aurait déjà déclaré à M. Floquet, lorsque ce dernier lui offrit le portefeuille de la guerre ; il l'aurait même autorisé à faire publier son refus, mais le Président de la Chambre, prévoyant l'échec de sa combinaison, a préféré laisser ce soin à un autre.

Un officier d'ordonnance du général Boulanger, consulté à ce sujet, dans les couloirs, ne paraissait pas vouloir démentir cette nouvelle; il disait bien qu'à titre de compensation on donnerait au général, l'ambassade de Saint-Pétersbourg, mais il ne s'agit que d'un vulgaire canard.

M. ROUVIER

On ne sait encore rien des démarches de M. Rouvier.

Les versions sur les personnages consultés par lui, sont très contradictoires; ainsi il n'a rien proposé dit-on à M. Ribot, mais il est absolument certain que le président de la commission du Budget, veut aboutir à ce que sa combinaison soit établie par lui en partie double et même triple en vue de refus éventuels. Il faut, parait-il s'attendre à de nombreuses modifications, dans la dernière liste ministérielle en circulation, mais il est probable que le ministère sera exclusivement opportuniste.

Le cabinet constitué demain par M. Rouvier, aurait alors deux jours devant lui, lundi et mardi, pour préparer son discours-programme.

LES NOUVEAUX MINISTRES

Paris, 27 mai. — La combinaison ministérielle Rouvier est considérée comme certaine ; voici les noms que l'on donne ce soir, comme devant en faire partie :

Présidence du conseil et finances.	M. ROUVIER.
Intérieur	M. FALLIÈRES.
Instruction publique.	M. SPULLER.
Affaires étrangères	MM. FLOURENS ou CASIMIR PÉRIER.
Guerre.	GÉNÉRAUX SAUSSIER ou BILLOT.
Marine.	L'AMIRAL JAURÈS.
Agriculture et Commerce	M. DEVELLE.
Travaux publics	MM. ETIENNE ou RAYNAL.
Postes et télégraphes.	M. COCHERY.
Justice.	MM. DELUNS-MONTAUD, SPULLER ou BOZÉRIAN.

Comme on le voit par cette liste, les ministères de l'agriculture et du commerce seraient réunis.

UNE LETTRE DE M. JULES FERRY

Paris, 27 mai. — M. Jules Ferry a adressé, à M. Joseph Reinach, directeur politique de la *République française*, la lettre suivante :

« 27 mai 1887.

» Mon cher ami,

» Vous savez que je suis fort indifférent aux fausses nouvelles et que j'ai l'habitude de laisser penser et de laisser dire; je ne puis pourtant tolérer qu'on me prête, à propos d'une démarche faite auprès du président de la République par les représentants des groupes républicains du Sénat, un rôle de pure invention.

» Non seulement, je n'ai été, ni de près, ni de loin, l'inspirateur de cette démarche, mais je l'ai complètement ignorée. Je ne suis pas allé une seule fois au Luxembourg, depuis que je me suis retiré; c'est offenser, d'ailleurs, des républicains éprouvés qui ont cru devoir se rendre à l'Elysée pour exprimer leurs sentiments sur la crise, que de supposer qu'ils aient eu besoin dans cette circonstance, d'autres inspirations que celles qu'ils ont puisées dans leur patriotisme et leur confiance républicaine.

» Cordialement à vous. « JULES FERRY. »

ATTAQUES CONTRE M. J. GRÉVY

La *Lanterne* imprime en gros caractères ces mots : « *Coup d'Etat Ferry* » *Le Sénat séditieux* » et elle considère que la visite des chefs de groupes du Sénat est « une provocation à la révolution. »

Enfin, ce journal publie l'information suivante sous ce titre : « *Mesures extra-légales.* »

» Le président de la République, non content d'entraver les hommes politique qui tentent de former un cabinet sort de plus en plus, non seulement de son rôle constitutionnel, mais encore de la légalité.

» Hier, sans prévenir le ministre de la guerre, il donnait l'ordre au général Saussier de consigner les troupes de Paris. Il craignait des troubles à la suite de la formation du cabinet réactionnaire qu'il voulait faire avec les droites.

» Ce coup d'Etat, qu'il préparait avec le général Saussier était ainsi complété :

« Le gouverneur de Paris devait être le général Delebecque.

» Le général Boulanger était envoyé au 19e corps, en Algérie.

» Non-seulement le président de la république l'excluait de la combinaison, mais encore il le rendait inutilisable en cas de guerre.

» M. le président Grévy a-t-il conscience de sa responsabilité ? »

La *Lanterne* donnant seule ces nouvelles, il n'y a pas lieu de se préoccuper de leur véracité, mais il nous a paru intéressant de signaler l'attitude nettement hostile au chef de l'Etat, prise depuis quelques jours par une partie de la presse de gauche. Il y a lieu de supposer que cette hostilité ne fera que s'accentuer si la crise n'est pas terminée promptement.

L'INCENDIE
DE
L'OPÉRA-COMIQUE

LE NOMBRE DES MORTS

65 morts, retirés des décombres.
3 morts à la suite de leurs blessures.

68
Sur ce nombre, 51 ont été reconnus.

LES DISPARUS

De très nombreuses personnes se sont présentées soit à la Préfecture de police, soit dans les commissariats, pour signaler la disparition de parents ou amis, que l'on suppose avoir été victimes du terrible incendie.

21 ont été inscrits à la Préfecture ;
58 dans les divers commissariats.

79

Mais, comme plusieurs des disparus ont été déclarés, et à la Préfecture, et dans les commissariats, et que quelques-uns ont même été retrouvés, l'administration a cru prudent d'attendre pour publier les noms, qu'un contrôle sérieux ait été fait.

LA JOURNÉE DE VENDREDI

On continue toujours les recherches sur le théâtre du sinistre, mais elles sont très laborieuses. Les murs ont été tellement ébranlés par le fléau que l'on craint à chaque instant un éboulement.

Nous avons pu monter jusqu'à la 3e galerie. L'aspect est effrayant. Les loges sont entièrement démolies ; des graviers, des plâtras, des poutres à demi consumées jonchent le sol. On aperçoit trois cadavres carbonisés, qu'on n'a pu, à cause du danger aller encore chercher. Ils sont à proximité de la scène. Ce sont probablement des malheureux qui se sont précipités d'en haut pour échapper au feu et qui se sont tués.

Les pompiers s'occupent d'étayer les pans de mur qui menacent le plus. Ils ne fouilleront qu'en dernier lieu le rez-de-chaussée où, pense-t-on, beaucoup de victimes sont enfouies.

On croit également que des figurants se sont réfugiés dans le sous-sol et n'ont pu remonter.

Cinq cadavres ont été retirés ce matin des galeries. Ils sont entièrement carbonisés, et, par suite, méconnaissables. L'un a été transporté au poste de la rue Drouot, les autres à la Morgue.

C'est, en effet, à la Morgue que vont être désormais envoyés tous les corps dont la reconnaissance serait impossible à faire.

Ce matin, un grand nombre de personnes se sont rendues à la mairie Drouot dans le but de reconnaître les cadavres exposés. On avait installé une balustrade pour faire passer chacun à son tour, afin qu'il n'y eut pas d'encombrement.

Le service était fait, comme la veille, par MM. Lallemand et Mouquin, commissaires de police.

Il reste à la Morgue, 7 cadavres de femmes et 13 d'hommes, restés inconnus, sans compter les débris, consistant en troncs, pieds, bras, etc.

L'agitation afghane

Simla, 28 mai. — Le gouvernement de l'Inde a envoyé des renforts à la frontière méridionale de l'Afghanistan.

Serbes et Bulgares

Londres, 28 mai. — On mande de Vienne au *Daily News* : « Le gouvernement serbe a ordonné à tous les réfugiés bulgares de quitter la Serbie dans les 24 heures, comme conspirant contre un pays ami.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)
Séance du samdi 28 mai.

Présidence de M. FLOQUET, président.

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Duguè de La Fauconnerie dit ne pas avoir voté dans la dernière séance pour le renvoi à samedi. Il s'est volontairement abstenu. Le pays ne s'intéresse pas à la question de savoir si la Chambre siégera tel ou tel jour, mais si les députés, convaincus de leur impuissance de faire quelque chose, se décideront à s'en aller. (Applaudissements ; sensation prolongée.)

M. le Président prononce l'éloge funèbre de M. Thonnet de Turnalière. Il adopte le projet relatif à l'échange de terrains entre l'Etat et M. Baudoin Guiset, dans le département du Nord.

La séance continue.

Dernières Nouvelles Régionales

Nominations ecclésiastiques. — M. Deswel, curé d'Haspres, est transféré à Croix-Roubaix; M. Brousse, vicaire à Gravelines, est nommé curé de Coudekerque, en remplacement de M. Quêtu, démissionnaire pour raison de santé; M. Houlleman, vicaire à Bourbourg, est transféré à Gravelines.

Nècrologie. — On annonce la mort de M. François Hénon, inspecteur des postes et télégraphes du département du Nord, mort samedi à l'âge de 45 ans. Les funérailles auront lieu lundi à Lille.

AVIS AUX SOCIÉTÉS. — *Les sociétés qui ont fient l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17 ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du Journal de Roubaix.*

BOURSE DE PARIS
du samedi 28 mai
(par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
89 27	3 0/0	81 15	81 20	81 22
83 45	3 0/0 amortissable	83 70	83 75	83 75
108 25	4 1/2 1883	108 35	108 35	108 35
56 15/16	3 0/0 Portugais	56 15/16	..	57 1/16
98 45	Italien 5 0/0	98 70	98 75	98 85
66 3/8	Extérieure 4 0/0	66 9/16	66 9/16	66 5/8
82 1/2	Hongrois 4 0/0	..	..	82 7/16
375 ..	Egypte 6 0/0	375 ..	376 25	376 25
14 35	Turc 4 0/0	14 50	14 60	14 57
515 ..	Obligations du Trésor.	..	..	514 ..
100 25	Russe 1870 5 0/0	..	..	100 50
520 ..	Bons de liquidation 5 0/0	..	..	521 ..
	Sociétés de Crédit			
..	Banque de France	457 50	..	456 25
457 50	Banque d'Escompte	..	..	..
716 25	B. Paris et d. Pays-Bas	717 50	720 ..	718 75
410 ..	Banque Parisienne	..	..	400 ..
1365 ..	Crédit Foncier	1370 ..	1375 ..	1368 75
..	Crédit Mobilier	..	..	..
547 50	Crédit Lyonnais	547 50	547 50	550 ..
455 ..	Société générale	..	..	455 ..
462 50	Banq. J. R. F. Pays-Aut.	..	..	462 50
509 ..	Banque Ottomane	511 25	512 50	512 50
..	Créd. Mobilier Espagn.	..	112 50	..
	Chem. de f. Franc.			
1520 ..	Nord ... act.	..	1520 ..	1525 ..
1220 ..	Paris-Lyon-Médit. »	1222 50	1220 ..	1222 50
775 ..	Est »	..	775 ..	772 50
855 ..	Ouest »	..	857 50	860 ..
1285 ..	Orléans »	..	1293 75	1290 ..
1156 25	Midi »	..	..	1157 50
	Chem. de f. Etrang.			
433 75	Autrichiens	435 ..	435 ..	431 25
171 25	Lombards	171 25	172 50	171 25
298 75	Saragosse	297 50	297 50	301 25
	Sociétés diverses			
2012 50	Suez	2023 75	2025 ..	2023 75
1342 50	Gaz Parisien	..	..	1340 ..
677 50	Voitures	..	..	682 50
1131 25	Omnibus	..	..	..
223 75	Rio-Tinto	225 ..	225 ..	227 50
402 50	Panama	403 75	..	403 75
	Obligat. Foncières			
514 50	Foncières 500 4 0/0	..	..	514 25
103 ..	» 10e 4 0/0	..	..	102 ..
340 ..	» 500 f. 3 0/0	..	..	330 ..
513 ..	» 5 0/0 1853	..	..	512 ..
473 75	» commun. 3 0/0	..	..	476 25
378 75	» 1877 3 0/0	..	..	377 50
479 ..	» com. 1879 3 0/0	..	..	477 50
475 75	» 1879 3 0/0	..	..	477 50
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
401 50	Nord	..	402 50	401 75
384 ..	Paris-Lyon-Médit. 3 0/0	..	384 50	385 ..
365 75	Est 3 0/0	..	371 75	365 ..
369 25	Ouest 3 0/0	..	..	369 75
392 50	Orléans	..	397 75	393 ..
394 75	Midi 3 0/0	..	..	394 ..
..	Nord-Est	..	371 25	..
625 ..	Bône-Guelma	..	..	625 ..

	Obligat. des Villes			
523 ..	Paris 1855-1860	..	..	523 ..
523 75	— 1865	..	..	523 ..
407 50	— 1869	..	..	404 50
395 ..	— 1871	..	..	396 ..
..	— 1875	..	..	512 ..
514 ..	— 1876	..	..	512 50
384 ..	Marseille	..	..	382 25
102 ..	Bordeaux	..	..	102 25
98 ..	Lyon	..	..	98 ..
111 ..	Lille	..	..	114 ..
47 ..	Roubaix-Tourcoing	..	..	46 50
	Obligations div.			
....	Départem. de la Seine.	..	..	262 50
....	Gaz de Paris	..	..	..
....	Suez	..	..	..
417 50	Ob. fonc. Russie (4e, 5e)	..	..	417 ..

BOURSE DE LILLE
du samedi 28 mai
(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	COMPT.		COURS PRÉCÉD.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	..	..	101 ..
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	113	..	110 ..
Lille 1865, remboursable à 500 fr.	511	..	511 ..
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	..	..	505 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	..	..	400 ..
Armentieres	..	..	478 ..
Armentieres 1879	..	..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	..	..	48 25
Tourcoing 1878	..	..	497 25
Amiens, remboursable à 100 fr.	..	..	104 50
Département du Nord	105	..	104 75
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie	..	..	647 50
— » » act. nouv.)	..	..	538 75
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cie)	..	..	500 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie, act. anc.	..	..	180 ..
— — (act. n.), 250 fr. p.	..	..	289 ..
Caisse Platel et Cie	..	..	380 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés.	..	..	418 50
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1,000 fr.	..	..	1030 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	..	..	517 50
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	..	..	1.80
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	..	..	420 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	..	..	320 ..
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	..	..	500 ..
Deherripon et Cie, à Tourc., act. 500 f